

COMMISSION PARITAIRE

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 7 FEVRIER 2011

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 7 février à 18 heures en salle François-Goguel :

- A émis un avis favorable, à l'unanimité, sur l'accord d'un budget de 23 750 € à l'association permanente Sciences Po Environnement dans le cadre des projets :
 - Emergences
 - Inter campus
 - Valorisation des transports alternatifs
 - Recyclage et gestion des déchets
 - Fonds d'impulsion environnementale
 - Lighting a billion lives

- A émis un avis favorable, par 10 voix pour et 2 abstentions, sur l'accord d'un budget de 45 190 € à l'association permanente Sciences Po Environnement dans le cadre des projets :
 - Projet abeilles
 - Compensation

- A approuvé à l'unanimité la création d'un Master d'expérimentation Arts et politique

- A adopté à l'unanimité les procès-verbaux provisoires des séances des 8 novembre et 13 décembre 2010 sous réserve de modifications ultérieures.